



LE STANDONNIEN

www.stleondestandon.qc.ca

Janvier 2011

**Bulletin d'informations
municipales
de Saint-Léon-de-Standon**

Coordination :

**Rachel Couture
Micheline Desjardins
Louiselle Genest
Solange Leclerc
Martine Pouliot**

Collaboration:

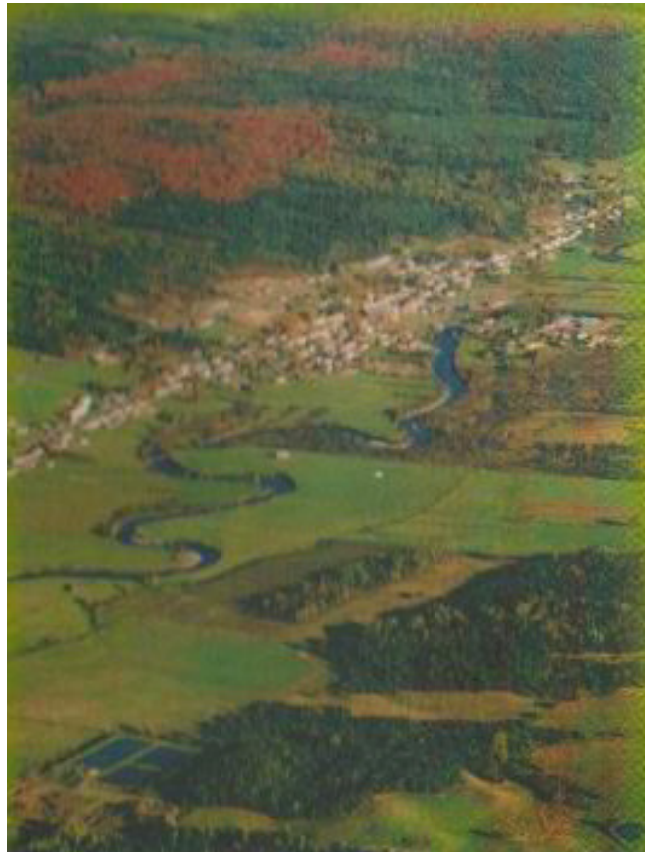
**Liliane Brousseau
Michel Lacasse
Les organismes**

Sommaire

Mot du maire	p. 2
Info-conseil	p. 3
Services municipaux	p. 4
Chroniques de Léon	p. 5
Mémoires vivantes	p. 6
Les oiseaux chez nous	p. 7
Organismes	p. 8
Services régionaux	p. 13
Agenda communautaire	p. 15

**Prochaine date de tombée:
31 janvier 2011**

Saint-Léon vu des airs



Maintenant que 2010 a 10paru, accueillons sans 10cuter
et sans grands 10cours cette nouvelle année!

Prenons de la 10tance avec les 10cordes et les 10putes.

Nous 10posons de 365 jours pour nous 10tinguer 10crètement en
10tribuant amour et tolérance autour de nous.

Mais n'oublions pas, tout de même,
de nous 10traire tout en étant 10ponibles pour les autres.

Bonne année 2011 et bonne santé à tous.

BUDGET

Nous avons présenté, le 13 décembre dernier, le budget pour l'année 2011. Voici quelques informations suite à cette soirée.

Concernant la taxe sur la valeur foncière, la taxe générale imposée et prélevée est de 1,0055 \$ pour chaque cent dollars de biens imposables.

Le coût du service de la Sûreté du Québec est de 0,0945 \$ pour chaque cent dollars de biens imposables.

La taxe spéciale imposée en vertu du règlement d'emprunt pour l'acquisition du camion incendie neuf 2004 est fixée à 0,0269 \$ et concernant le règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un camion pour l'enlèvement de la neige, elle est de 0,0314 \$ pour chaque cent dollars de biens imposables.

Le tarif de compensation pour l'aqueduc est fixé à 217 \$ par logement ou commerce, plus 1 \$ du 1 000 gallons d'eau consommée excédant 50 000 gallons (correspond à la limite de consommation d'eau de base par année pour un logement ou un commerce). Pour chaque logement ou commerce supplémentaire, un montant de 217 \$ sera ajouté. Le tarif pour la location des compteurs d'eau est fixé à 10 \$ par compteur.

Le tarif de compensation pour les égouts est fixé à 150 \$ par logement ou commerce. Pour chaque logement ou commerce supplémentaire, un montant de 150 \$ sera ajouté.

Le tarif pour le service des matières résiduelles exigé du propriétaire concerné est fixé à :

113 \$ par logement pour les résidences privées,

226 \$ par commerce possédant 2 bacs ou 2 UBE et moins,

226 \$ additionné de 113 \$ par bac ou UBE supplémentaire pour commerce et résidence possédant plus de 2 bacs ou plus de 2 UBE,

56 \$ par chalet.

(UBE : mesure utilisée pour les conteneurs à déchets, signifiant Unité de bac équivalent)

Un tarif pour l'éclairage public de 58 \$ est fixé pour toutes résidences desservies par ce service public.

Pour les habitations non desservies par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, le tarif annuel de base exigé du propriétaire de tout immeuble imposable et prélevé est de 90 \$ pour une occupation permanente et de 45 \$ pour une occupation saisonnière, pour une vidange aux deux ans pour l'occupation permanente et aux quatre ans pour l'occupation saisonnière. Toute vidange autre que celle prévue au tarif de base fera l'objet d'un compte de taxes supplémentaire au tarif prévu au règlement de la MRC de Bellechasse.

Le tarif pour l'enregistrement des chiens est fixé à 5 \$ par chien et celui pour l'exploitation d'un chenil est de 100 \$.

En terminant, le conseil municipal, le directeur général et tous les employés se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011.

Bernard Morin, maire

Voici les principales décisions prises par votre conseil municipal lors de la séance régulière du 6 décembre 2010

Une estimation a été demandée à monsieur Adam Vachon pour les travaux de débroussaillage du côté ouest de la municipalité pour l'année 2011.

La municipalité a versé un montant de 120 \$ à l'organisme « Les Frigos Pleins » dans le cadre de la cueillette de la Solidarité.

La municipalité a versé un montant de 100 \$ au CRRE afin d'aider à réaliser l'activité familiale « Découverte de l'Etchemin ».

Suite à la demande du CRRE pour obtenir la gratuité du loyer, le conseil a décidé de maintenir le coût du loyer au même montant que celui de l'année 2010, c'est-à-dire 255 \$ par mois.

La municipalité a versé un montant de 250 \$ au CRRE pour l'activité de la Fête de la Pêche 2011.

Le conseil a appuyé les démarches de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches et de la coalition pour le maintien des comtés en région auprès des autorités concernées.

Madame Françoise Bourgault a été déléguée pour participer à l'assemblée de consultation sur l'avenir du tourisme dans Bellechasse le 8 décembre à Saint-Lazare.

La municipalité a versé à la CDSE la balance du montant prévu au budget 2010 pour les activités de cet organisme, soit 8 667 \$.

La municipalité a versé un montant de 100 \$ à la fondation « Jonction pour Elle » à titre de soutien financier.

La municipalité a reçu une lettre de monsieur Guy N. Chaumont demandant l'appui de la municipalité pour la tenue d'états généraux de l'Etchemin. Étant donné que cette demande est faite à titre personnel et ne provient pas d'organismes tels le CRRE ou le CBE, le conseil a choisi d'attendre d'avoir une demande officielle de ces organismes avant de donner un appui quelconque.

Le conseil a autorisé l'achat d'un forfait tout inclus au coût de 60 \$ pour une journée de ski au Mont Orignal au profit de « Rêves d'enfants ».

Le conseil a autorisé le directeur général à rembourser un montant de 24 000 \$ au fonds de roulement pour l'année financière 2010.

Le conseil a adopté le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011.

Le conseil a autorisé le directeur général à signer le document pour le renouvellement du contrat d'assurances pour l'année 2011.

Le conseil a renouvelé le mandat de monsieur Bernard Morin et nommé madame Micheline Desjardins sur le comité de la halte routière. Madame Desjardins a également été nommée sur le comité d'embellissement.

Un avis de motion a été donné par le conseiller Jean-François Grenier qu'un projet de règlement « décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2011 et les modalités de leur perception » soit présenté pour adoption lors d'une prochaine session régulière du conseil.

Le conseil a approuvé le budget 2011 de l'OMH de Saint-Léon présentant un déficit de 59 359 \$ dont 10% (5 936 \$) est défrayé par la municipalité.

La date du 13 décembre a été retenue pour la session spéciale concernant l'adoption du budget de l'exercice financier 2011.

Le conseil a décidé d'attendre de prendre connaissance du modèle de la MRC avant d'adopter la politique de gestion contractuelle.

Le conseil a demandé au directeur général de communiquer avec l'entrepreneur Luc Brousseau afin de faire changer les trois portes donnant accès à la salle du centre communautaire, si possible, avant la fin de l'année financière.

La municipalité a autorisé diverses dépenses pour un montant maximal de 250 \$ dans le cadre de la visite d'une délégation française à Saint-Léon.

Une demande a été faite relativement au soutien technique et financier offert pour l'élaboration de la politique familiale municipale de même que pour la réalisation de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) et l'élaboration du ou des plans d'action en faveur des familles et des aînés.

Le conseil a autorisé la compagnie Excavation St-Léon à effectuer les réparations sur le camion incendie Inter 88 consistant à changer l'embrayage ainsi que des valves à air. Le tout pour un montant de 2 600 \$ plus taxes.

Le conseil a autorisé la réparation du rayage causé par le camion incendie sur le terrain de monsieur Paul-Henri Grenier au coût de 263,03 \$ à la condition que les assurances du propriétaire défraient un montant de 500 \$.

Le conseil a autorisé le chef d'équipe à reporter en 2011 la balance de vacances non prises au 31 décembre 2010.

13 décembre 2010

Le conseil municipal a adopté le budget de la municipalité de Saint-Léon-de-Standon pour l'exercice financier 2011 tel que présenté et déposé à cette séance spéciale du conseil.

Services municipaux

Comptes de taxes 2011

Nous débuterons bientôt la préparation des comptes de taxes pour l'année 2011.

Étant donné que votre collaboration est essentielle afin de minimiser les erreurs, nous vous demandons de nous signaler, **avant le 21 janvier**, toutes modifications qui devraient être apportées sur votre compte de taxes (par exemple: ajout ou retrait d'un chien, d'un logement, commerce, etc).

Merci de votre collaboration

LA BEURRERIE

Vous avez regardé attentivement la photo de la beurrerie. Je vous demandais si vous reconnaissiez quelques détails mais c'est difficile à partir d'une photocopie reproduite plusieurs fois. Cependant, la photo est superbe sur le site de la municipalité! Trouvez un moyen de la voir si vous n'avez pas Internet chez vous. Ça en vaut vraiment la peine ! (www.stleondestandon.qc.ca à l'onglet le Standonnien). Vous allez pouvoir l'agrandir, la voir de façon beaucoup plus nette et, espérons-le, reconnaître des gens.

La route que l'on voit correspond aujourd'hui à la rue Principale. Cette beurrerie était la propriété de monsieur Jos Métivier, le père de madame Céléda Métivier, épouse de monsieur Arthur Morissette. D'ailleurs monsieur Métivier (Jos) habitait à côté de la beurrerie.



On venait en charrette porter le lait dans des « canisses ». Ce lait était-il déjà écrémé à la ferme? Ou apportait-on le lait entier? Les « canisses » de petite taille laissent croire qu'il y avait eu séparation au préalable. Dans plusieurs rangs, on retrouvait une beurrerie ou une fromagerie. Vous vous rappelez? La commission de toponymie du Québec rapporte même qu'il existe un Ruisseau de la Fromagerie à Saint-Léon-de-Standon. Vous savez où il se trouve?

Selon nos renseignements, dans la Crapaudière, la première fromagerie était située sur la ferme de monsieur Hilaire Rouleau. Incendiée en 1915, on la reconstruit vers le milieu du rang chez monsieur Louis Guay et les propriétaires successifs furent messieurs Pelchat, Turgeon, Gagnon et Lafontaine. Elle ferme ses portes en 1937, suite à l'ouverture de la beurrerie du village. Dans le rang Saint-Jean-Baptiste, la fromagerie était la propriété de monsieur Cléophas Morin, alors qu'au Chemin Neuf, il y avait celle de monsieur Henri Lecours. Dans le rang Saint-Léon Nord, il y eut même un Syndicat de Fromagerie du Ruisseau à l'Eau Chaude. Il y avait une fromagerie également dans le rang 7 et, au rang Sainte-Anne, c'est monsieur Charles Corriveau, grand-père de monsieur André Corriveau qui s'en est occupé le premier. Au rang Saint-François, elle était située près de chez monsieur Jos Boilard, autrefois.

Au fait, vous savez qui habite aujourd'hui à l'endroit de la beurrerie? Ceux qui m'en ont parlé l'ont trouvé. Bravo ! Il s'agit de monsieur Michel Lacasse et de sa famille.

La prochaine chronique de Léon portera sur les fromageries et leurs produits connexes, parce que ce fut une industrie importante chez nous.

Merci d'avoir manifesté votre appréciation des Chroniques de Léon et vos commentaires sont toujours extrêmement intéressants. Continuez de nous en faire part. Merci aussi à la famille Morissette pour la photo et pour tous les détails s'y rapportant.

Recherche historique: Geneviève Tanguay

Texte: Françoise Bourgault, CDSE

LES FRANÇAIS EN VISITE CHEZ NOUS

Ils étaient huit, venus de la Lorraine, pour voir comment nous nous impliquons dans des activités de tourisme durable. Ils sont de la Commune des Trois-Vallées et de celle du Mad à l'Yron, qui devenaient, le 1^{er} janvier dernier, la grande Commune du Chardon Lorrain. Ils tiennent chacun à leur petit coin de pays et à ce qui fait leur identité.

Ici, chez nous, nous les avons reçus dans le sous-sol de l'église. Après une brève visite guidée de notre plus bel édifice patrimonial, nous leur avons présenté nos sentiers pédestres, notre symposium artistique, notre belle rivière navigable en canots et kayaks et où on peut pêcher durant la belle saison. Nous leur avons également montré notre nouvel espace musée Mémoires vivantes.

Ils ont été surpris et émerveillés de ce que nous avons fait pour mettre en valeur notre église et notre patrimoine matériel et vivant. Chez eux, les églises ont dû être reprises depuis plusieurs années par les communes, faute de ressources financières des paroisses. Le coût de l'énergie étant prohibitif en France, elles ne sont pas chauffées et par conséquent, très peu entretenues. Imaginez leur surprise en voyant la nôtre dans un si bon état, et surtout, utilisée pour mettre aussi en valeur notre patrimoine. Ils se sont intéressés à notre façon de faire les choses et surtout, à l'implication bénévole des citoyens dans ce projet. Madame Lyne Carrier leur a expliqué que c'est par passion et par plaisir que les gens s'intéressent au patrimoine. Très étonnés par cette déclaration, les français !

Les voici chez nous.



Comité Mémoires vivantes:

Françoise Bourgault	418 642-5224
Lyne Carrier	418 642-2224
Janita Audet	418 642-5666
Carole Rochefort	418 642-2177

Depuis que je suis arrivé à Saint-Léon en 2005, plusieurs personnes m'interpellent régulièrement afin que je leur parle davantage de ma grande passion qu'est l'ornithologie ou tout simplement de l'observation d'oiseaux. Dernièrement on m'a offert de l'espace dans notre journal local « Le Standonnien » pour pouvoir vous parler de façon générale des oiseaux présents ici à Saint-Léon. Et laissez-moi vous dire qu'il y en a des oiseaux à Saint-Léon!

Profitant d'une si belle occasion, je me suis dit que le moment était venu de consacrer un peu de temps à chaque mois pour vous présenter un petit texte et surtout vous faire découvrir ce beau passe-temps. Maintenant je suis fin prêt et c'est aujourd'hui que je prends officiellement mon envol...

Originaire de Beauport sur la rive-nord du fleuve, c'est dès l'âge de 12 ans que j'ai commencé à m'intéresser tranquillement aux oiseaux avec la complicité de mon père. Ensemble, dans notre cour, nous observions à chaque printemps un couple d'hirondelles bicolores qui revenait dans le quartier pour y nicher. Comme nous avons toujours aimé observer cette espèce, un bon matin nous avons décidé de l'attirer définitivement en lui construisant un nichoir en bois. Dès les premiers jours de son installation, ma surprise fut grande en voyant que le mâle y effectuait déjà des visites aller-retour pour ensuite s'installer pour de bon avec sa femelle. Wow! Nous avons réussi papa...J'étais, à ce moment, fou de joie! C'est un peu comme ça que la « piqûre » s'est produite et maintenant, avec toutes ces années à me promener en forêt (depuis 1983), cette passion m'anime de plus en plus.

Le 18 décembre dernier se tenait la toute première édition du Recensement des Oiseaux de Noël 2010 hivernant ici à Saint-Léon. Trois personnes m'ont transmis leurs observations: mesdames Micheline Desjardins et Jocelyne Forgues ainsi que monsieur Guy Morissette. Au grand total, c'est un beau 14 espèces qui furent observées en cette belle journée hivernale pas trop froide, pour un nombre de 124 individus. Pas mal pour une première édition! Bravo à tous.

Voici la liste des espèces observées:



- Tourterelle triste (32)
- Pic mineur (2)
- Pic chevelu (2)
- Geai bleu (9)
- Mésange à tête noire (15)
- Sittelle à poitrine rousse (4)
- Sittelle à poitrine blanche (1)
- Étourneau sansonnet (8)
- Bruant hudsonien (1)
- Bruant chanteur (1) rare ici en hiver à Saint-Léon
- Junco ardoisé (1)
- Durbec des sapins (7)
- Sizerin flammé (31)
- Gros-bec errant (10)



Le sujet du mois prochain: les mangeoires en hiver.

À vos jumelles et bonnes observations!

Robin Gingras, 418 642-1483



Corporation des aînés

Premièrement, au nom de la Corporation des aînés, j'aimerais souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2011.

J'ai deux bonnes nouvelles à vous communiquer en ce début d'année.

Premièrement notre objectif de 70 000 \$ a été atteint et c'est grâce à vous tous qui avez été très généreux et heureux de participer à cette levée de fonds. Je vous remercie très chaleureusement; c'est ensemble que nous avons réussi. Le 10 novembre dernier lors de notre soirée d'information, je vous avais mentionné que j'étais fier et confiant des gens de Saint-Léon, que tout était possible lorsqu'on travaille ensemble et que ce serait un projet communautaire. Eh bien aujourd'hui nous avons la preuve de la volonté du milieu de bâtir ensemble. Pour tous ceux qui désirent encore faire un don, vous n'avez qu'à vous présenter à la caisse de la Vallée de l'Etchemin à Saint-Léon et le personnel est à votre disposition pour recueillir vos dons.

Deuxièmement, nous avons reçu l'engagement définitif de la Société d'Habitation du Québec le 22 décembre dernier et tout le financement qui l'accompagne, dont voici un extrait:

« Nous vous confirmons par la présente que la Société d'Habitation du Québec (SHQ), dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, autorise la réalisation de votre projet de 21 unités résidentielles.

La SHQ s'engage, sous réserve du respect des conditions du programme et selon les modalités prévues à l'annexe ED1 ci-jointe, intitulée « Directive sur les déboursés du prêt et de l'aide financière », à vous accorder une aide financière pour la réalisation de votre projet, soit un montant de 1 675 989 \$, sous forme de promesse de subvention. Ce montant devra être réévalué à la date d'ajustement des intérêts (DAI), sans toutefois dépasser les maximums reconnus en vertu des normes et des disponibilités budgétaires du programme.

Par ailleurs, le montant du financement intérimaire à prévoir pour votre projet sera de 3 152 700 \$, en tenant compte de la contribution du milieu. »

Le contrat de construction avec l'entrepreneur a été signé et le début des travaux est prévu pour le mois d'avril et devrait être terminé en octobre selon l'échéancier.

Finalement, merci à tous nos généreux donateurs et un merci spécial à tous les membres du CA de la Corporation des aînés, qui, par leur implication et leur ténacité, ont permis la réalisation de ce beau projet pour nos aînés ici à Saint-Léon.

Bernard Morin, pour la Corporation des aînés de Saint-Léon-de-Standon

Club de l'Âge d'Or

Soirée dansante au gymnase de l'école des Méandres le **6 février à 19 h 30**.

Réunion mensuelle le **8 février à 19 h** au 460, rue Principale.

La direction
Par Bertha Audet, secrétaire

La Voix des Méandres

Quelle belle ambiance de fête régnait dans l'église de Saint-Léon le 24 décembre dernier. Aux décorations scintillantes s'ajoutaient les airs de Noël si magnifiquement interprétés par la chorale. Encore une fois cette année, les gens présents ont été charmés. Les nombreuses heures de pratiques ont sûrement contribué à ce merveilleux résultat.

Un grand merci à Lynda Nadeau la responsable qui fait le choix des chants, la préparation des cahiers et beaucoup plus encore. Merci à Katéri Bouchard qui en plus de toucher l'orgue, dirige les choristes, à son conjoint Sébastien Goupil, musicien et chanteur, à Éléonore Audet, violoniste, aux solistes, Joanie Nadeau, Karolanne Guillemette, Alexandra Dupuis et Yvon Fournier. Enfin une grande reconnaissance à tous les autres chanteurs. L'implication de chacun est vraiment importante et appréciée.

Une bonne année 2011 à tous.

Rachel Couture, secrétaire

Viactive

SÉANCES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

Viactive est de retour en 2011, tous les **lundis, à 13 h 30**, à la salle municipale. Joignez-vous à nous pour demeurer en forme. Bienvenue aux gens de 50 ans et plus, hommes et femmes. C'est gratuit.

Vos animatrices.

Cercle de Fermières

La prochaine réunion aura lieu le **18 janvier à 13 h 30** à la salle municipale.

Une conférence sera donnée par une responsable de l'organisme « Les Proches aidants de Bellechasse ».

Au programme aussi: recettes de biscuits.

Question pour le concours « Avez-vous lu L'Actuelle? ».
Section bien dans sa peau: attention à quoi?

Devenez membre (20 \$ par année). Vous serez abonnée au magazine L'Actuelle, vous pourrez participer à nos activités, assister à nos réunions mensuelles le troisième mardi du mois, et bien plus.

Micheline Desjardins, secrétaire-trésorière
418 642-2559.

CONCOURS ARTISANAT JEUNESSE

Le Cercle de Fermières a besoin de 5 jeunes (maximum) âgé(e)s de 8 à 14 ans pour le concours d'Artisanat jeunesse. Au programme: confection d'une carte brodée. Les ateliers se donneront durant la semaine de relâche. Les intéressé(e)s peuvent donner leur nom à Micheline Desjardins (418 642-2559) d'ici la fin janvier.

Bibliothèque

INVITATION SPÉCIALE: VERNISSAGE

Dimanche le **16 janvier à 14 h**, vous êtes tous invités à venir rencontrer madame Claire Beauchemin de Saint-Léon. Près d'une quarantaine de tableaux seront présentés. L'exposition durera jusqu'au **20 février** à la bibliothèque aux heures habituelles. Madame Beauchemin possède plusieurs années d'expérience et donne aussi des ateliers.

RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Vous avez quelques heures libres? Nous sommes à la recherche d'une personne bénévole pour compléter une équipe, au comptoir de prêt, le **jeudi, de 19 h à 20 h 30, une fois par mois** et d'une personne pour superviser les concours. Une formation vous sera donnée. Ce n'est pas compliqué et c'est enrichissant sur le plan personnel. Joignez-vous à cette merveilleuse équipe! Pour plus d'information, consultez madame Odette Genest à la bibliothèque, ou Mario Grenier, responsable, au 418 642-2386 ou par courriel à: ccmg@globetrotter.net

CONCOURS BIBLIO ASTRONOMIQUE

Le concours Biblio Astronomique organisé par le Réseau Biblio a connu un grand succès! Les 102 bibliothèques participantes l'ont pleinement démontré puisqu'elles ont retourné 8 541 bulletins de participation. Le tirage des 5 prix régionaux a eu lieu le 30 novembre.

VOICI LES GAGNANTS:

1^{er} prix: télescope Dobson Sky-Watcher (valeur de 450 \$)

Marie-Claude Carrier, bibliothèque La Flaviethèque de Saint-Flavien

2^e prix: iPod touch 8 Go (valeur de 280 \$)

Charles Leblanc, bibliothèque L'Évasion de Sainte-Claire

3^e prix: paire de billets pour la revue musicale Beatles Story (valeur de 145 \$)

Bernard Trudel, bibliothèque Félicité-Angers de Neuville

4^e prix: abonnement de deux ans au magazine Les explorateurs (valeur de 65 \$)

Maxime Tremblay, bibliothèque La Reliure de Saint-Henri

5^e prix: forfait famille Imax des Galeries de la Capitale (valeur de 50 \$)

Bérenger Bossoutrot, bibliothèque Félicité-Angers de Neuville

Prix local: volume « Le ciel étoilé » donné par la librairie La Liberté

Mélissa Corriveau, bibliothèque l'Étincelle de Saint-Léon.

Votre bibliothèque a reçu plus de 600 nouveaux volumes lors d'une rotation avec le Réseau Biblio à la mi-décembre. À vous d'en profiter. C'est gratuit pour tous.

Les bénévoles de la bibliothèque remercient tous les commanditaires qui ont contribué pour une large part au succès du social le 9 janvier dernier: famille Marie-Louis Audet, Caisse Populaire Desjardins de la Vallée de l'Échemin, Marché Couture Richelieu, Casse-Croûte Bellevue, Centres de Rénovation J. R. Roy Inc., Garage Roland Vachon inc. et Distributions Yvan Nadeau.

Bonne et Heureuse année à tous.

Mario Grenier, responsable

Les heures sont:

Dimanche de 9 h 00 à 10 h 30

Mardi de 12 h 30 à 15 h 00

Jeudi de 19 h 00 à 20 h 30

Pour informations supplémentaires

www.reseaubiblioduquebec.qc.ca

etincel@globetrotter.qc.ca

Téléphone: 418 642-2708

OMH de Saint-Léon

LOGEMENT À LOUER

Il y a présentement un logement libre au rez-de-chaussée à l'OMH de Saint-Léon et un deuxième, à l'étage, sera disponible prochainement. Ces deux logements sont des 3 ½. Les personnes intéressées doivent communiquer avec monsieur Michel Lacasse au 418 642-5034 (jour) et 418 642-2067 (soir).

Le prix du loyer est fixé en fonction des revenus de ou des occupant(s) du logement et comprend les coûts d'électricité. À titre informatif : une personne dont le revenu annuel est de 10 000 \$, paie un loyer mensuel de 243 \$. Si cette personne possède une automobile, une charge supplémentaire de 10 \$ doit être ajoutée au coût du loyer.

Rêves d'enfants

JOURNÉE DE SKI

Quand: Samedi le **22 janvier** au Mont-Original de **12 h à 22 h**

Coût: 60 \$ par personne comprenant

- ski de 12 h à 22 h
- une heure de formation avec un moniteur qualifié
- souper
- une consommation: vin ou bière

Pour ceux qui désirent le souper seulement, le coût est de 35 \$ par personne.
Souper 4 services à 18 h suivi d'une soirée animée et d'une vente à l'encan.

Informations : Jacques Roy au 418 642-5221 ou par courriel à jrroy@globetrotter.net



Comité d'embellissement

Merci à vous qui avez su nous éblouir avec vos superbes décorations. Grâce à vous, Saint-Léon brillait dans toute sa splendeur partout dans la municipalité.

Félicitations aussi pour les décorations à l'église. Les personnes qui se sont dévouées encore cette année pour les réaliser ont fait de l'excellent travail et nous en ont mis plein la vue.

En terminant, le comité en profite pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2011, remplie de santé, d'amour et de paix. Assaisonnez ensuite le tout avec de magnifiques fleurs pour continuer d'épater les gens de l'extérieur qui viendront nous visiter.

Lucie Fournier

Club Sportif

Souper spaghetti

Quand: **samedi 15 janvier à 18 h 30**

Coût: 12,50 \$

Lieu: au local du club

Rallye Poker

Quand: **samedi 29 janvier de 9 h à 15 h**

Inscription: 10 \$

Lieu: au local du club

Bienvenue à tous.

AVIS IMPORTANT POUR VTT ET MOTONEIGE

Il y a présentement des conducteurs de VTT et de motoneiges qui ne sont pas membres du club et qui circulent dans les sentiers de motoneige entretenus par le Club Sportif. Sachez qu'il est strictement interdit de circuler dans ces sentiers si vous ne possédez pas le droit d'accès obligatoire.

Le Club Sportif a obtenu des propriétaires de terrain un droit de passage signé et possède une assurance responsabilité de 3 000 000\$ afin de se protéger. Il est aussi strictement défendu de circuler hors des sentiers. Sachez que les propriétaires ne donnent pas le droit de circuler partout sur leur terrain. Il faut respecter leurs droits et leurs propriétés, sinon ils peuvent mettre fin à l'entente en tout temps. Si jamais un droit de passage était bloqué, il serait dommage qu'il n'y ait plus de motoneige à St-Léon. N'oublions pas que la pratique de ce sport génère de très bonnes retombées économiques pour la municipalité. Il est très important de respecter ces consignes, afin qu'il n'y ait plus de restriction de la part de nos partenaires que sont les propriétaires de terrain.

Merci de votre attention et de votre collaboration.

Le Club Sportif St-Léon

Loisirs

HORAIRE DU PATINAGE LIBRE ET DU HOCKEY LIBRE POUR LA SAISON

Patinage libre

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

Vendredi de 19 h 30 à 21 h

Samedi de 14 h 30 à 15 h 30 de 18 h 30 à 20 h

Dimanche de 14 h 30 à 15 h 30 de 18 h 30 à 20 h

Hockey libre (12 ans et moins)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

Samedi de 13 h à 14 h 30

Dimanche de 13 h à 14 h 30

Hockey libre (13 ans et plus)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 20 h 30 à 22 h

Vendredi de 21 h à 22 h 30

Samedi de 15 h 30 à 17 h de 20 h à 22 h 30

Dimanche de 15 h 30 à 17 h de 20 h à 22 h



Service 211

Le 211 est un service d'information et de référence gratuit et confidentiel qui dirige les personnes vers les ressources existantes dans la communauté dans les régions de la Capitale-Nationale (Québec, Portneuf et Charlevoix) et de Chaudière-Appalaches. Les préposés du service 211 sont en mesure de comprendre le problème qui leur est soumis et de trouver l'organisme ou le service qui répondra le mieux aux besoins de la personne. Le service est offert en français et en anglais et est adapté aux besoins des malentendants.

Les heures d'ouverture sont: du lundi au vendredi de 8 h à 21 h et samedi et dimanche de 8 h à 18 h.

Un service de clavardage et un accès à la base de données sont aussi disponibles sur le site internet du 211 pour les personnes qui désirent faire leur propre recherche. Voici l'adresse : www.211quebecregions.ca

Carrefour Jeunesse-Emploi



JEUNES RECHERCHÉS

Jeunes en action vise à offrir aux jeunes de 18 à 24 ans, éloignés du marché du travail, un accompagnement intensif ayant comme objectif un retour sur le marché du travail ou un retour aux études.

À raison de 20 heures par semaine sur une durée minimale de 20 semaines et maximale de 52 semaines, les participants peuvent profiter de différentes activités autant individuellement qu'en groupe.

- Rencontres individuelles
- Bénévolat
- Visites et stages en entreprise
- Rencontres d'orientation
- Aide pour la recherche d'emploi
- Ateliers sur la connaissance de soi
- Activités plein air
- Ateliers de créativité
- Formations en lien avec l'atteinte de leurs objectifs

L'horaire et le choix des activités sont personnalisés à chaque participant en fonction de ses besoins et une compensation financière peut être reçue. Karine Guillemette au 418 887-7117 ou jea@cjbellechasse.qc.ca

BILA

Le BILA (Bureau d'inscription sur une liste d'attente centralisée) permet aux parents de s'inscrire auprès de plusieurs services de garde à contribution réduite (7\$ par jour) en une seule étape. Il recueille les besoins des parents et effectue les références aux milieux de garde ayant des places disponibles. www.bila.ca ou par téléphone au 418 842-2521 poste 2 ou sans frais au 1 877 342-2521 poste 2.

Le BILA, des avantages pour tous:

- Inscription gratuite en une seule opération pour accéder à une place en service de garde éducatif
- Attribution des places selon des critères objectifs et de manière impartiale
- Attribution des places selon les besoins (temps partiel, horaire atypique ...)
- Consultation et mise à jour rapide de l'information de son dossier
- Confirmation automatique de son inscription par courriel
- Politique d'admission de chaque service de garde prise en considération lors de l'attribution des places vacantes
- Meilleur portrait de la situation des besoins des parents

Alpha Bellechasse

Pour les chercheurs d'emploi dans Bellechasse
ATELIERS DE FORMATION



Gratuit

1. Initiation à l'utilisation de Word (9 heures)
2. Initiation à la recherche d'emploi sur Internet (12 heures)

Nous vous aidons avec :

- La connaissance de l'ordinateur
- Le traitement de texte
- La rédaction de votre curriculum vitae
- Le courrier électronique et Internet
- La recherche d'emploi sur Internet
- Le placement en ligne de votre c.v.

Nous répondons à vos besoins en individuel ou en petit groupe:

- Horaire établi avec vous et le formateur
- Lieu à confirmer avec vous et le formateur
- Remise d'une attestation à la fin.

Ce service est rendu possible grâce au partenariat entre



Téléphonez sans tarder au Centre local d'emploi
418 883-3307 ou sans frais 1 800 663-0351
ou Alpha Bellechasse 418 883-1587 ou sans frais 1 866 523-4484 poste 1



Arbres de Noël

AVIS PUBLIC

DÉCHIQUETAGE DES ARBRES DE NOËL

La MRC de Bellechasse, en collaboration avec les municipalités locales, rappelle aux citoyens qui veulent disposer de leurs arbres de Noël que l'opération de déchetage s'effectuera du 17 au 19 janvier 2011. Vous devez apporter vos arbres au plus tard **dimanche le 16 janvier** au dépôt situé à l'adresse suivante : 59, route de l'Église (garage municipal).

Christian Noël
Service de gestion des matières résiduelles

Nous invitons les organismes et les services communautaires à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture du Standonnien.

15 janvier

- Souper spaghetti - Club sportif
18 h 30 - Local du club

16 janvier

- Vernissage - Madame Claire Beauchemin
14 h - Bibliothèque
- Date limite de réception des arbres de Noël - MRC de Bellechasse
59, route de l'Église (garage municipal).

18 janvier

- Réunion mensuelle - Cercle de Fermières
13 h 30 - Salle municipale

21 janvier

- Date limite - Modifications pour comptes de taxes

22 janvier

- Journée de ski - Rêves d'enfants
12 h à 22 h - Mont-Original

29 janvier

- Rallye Poker - Club sportif
9 h à 15 h

6 février

- Soirée dansante - Club de l'Âge d'Or
19 h 30 - Gymnase de l'école des Méandres

8 février

- Réunion mensuelle - Club de l'Âge d'Or
19 h - 460, rue Principale

LE BON BAC, LA BONNE SEMAINE

Semaines du

16 janvier:	bleu
23 janvier:	vert
30 janvier:	bleu
6 février:	vert
13 février:	bleu

Aimez-vous jouer aux cartes?

VOICI UN SONDAGE JUSTE POUR VOUS

Suite à une demande que nous avons reçue, nous aimerions savoir si une activité « Jouons aux cartes » pourrait vous intéresser? Oui___ Non___
À quelle fréquence? 1 fois/semaine___ 1 fois/mois___
À quel moment? Jour___ Soir___

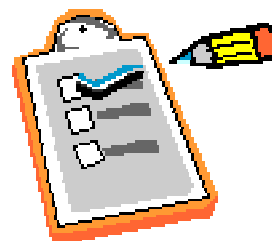
Merci de retourner votre coupon au bureau municipal.

Si le sondage s'avère positif il faudra quelqu'un pour mettre l'activité sur pied et s'en occuper. Disposé à le faire? Donnez votre nom à Micheline Desjardins (418 642-2559) .

RÉSULTATS DU SONDAGE DU MOIS DE DÉCEMBRE

J'aime	<u>beaucoup</u>	<u>un peu</u>	<u>très peu</u>
Chroniques de Léon	35	1	0
Gouvernance territoriale	5	3	28
Mémoires vivantes	31	3	2
Les oiseaux chez nous	13	15	7

Nous remercions les 36 personnes qui ont répondu à l'invitation et retourné leur coupon.



Les séances du Conseil

Les séances régulières du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois, sauf avis contraire, à 20 h à la salle municipale au 100 B, rue Saint-Pierre à Saint-Léon-de-Standon.

Le public y est admis et dispose d'une période de questions qui lui est réservée. L'ordre du jour est disponible sur place.

Au plaisir de vous accueillir!

Membres du Conseil

Maire:	M.	Bernard Morin
Conseillers :	Mme	Françoise Bourgault
	Mme	Micheline Desjardins
	M.	Jean-Yves Boies
	M.	Gilbert Genest
	M.	Robin Gingras
	M.	Jean-François Grenier

Bureau municipal

Michel Lacasse, directeur général

100 A, rue Saint-Pierre

Saint-Léon-de-Standon

Téléphone: 418 642-5034

Télécopieur: 418 642-2570

Courriel : info@stleondestandon.qc.ca

Heures d'ouverture au public

<u>mardi et mercredi</u>	de 13 h 00 à 16 h 30
<u>jeudi et vendredi</u>	de 8 h 30 à 12 h 00
	de 13 h 00 à 16 h 30

Les indispensables

Assemblée de Fabrique	Dollard Noël	418 642-2196
Bibliothèque l'Étincelle	Mario Grenier	418 642-2708
Centre communautaire (location)	Ghyslaine Leclerc	418 642-2211
Cercle de Fermières	Micheline Desjardins (secrétaire trésorière)	418 642-2559
Chevaliers de Colomb	Jean-François Grenier	418 642-2845
Chorale La Voix des Méandres	Lynda Nadeau	418 625-5085
Club de l'Âge d'Or	Claude Gosselin	418 642-5534
Club Sportif	Jacques Roy	418 642-2999
Comité actions/familles	Nathalie Audet	418 642-2845
Comité d'embellissement	Lucille Talbot	418 642-5522
Comité de restauration de la rivière Etchemin	Dominique Lamarre	418 642-5280
Corporation de développement socio-économique	Pascale Navenne	418 642-2893
Croix-Rouge (Service aux sinistrés)	Gilles Vachon	418 642-2907
École des Méandres	Roger Langlois	418 642-2941
Équipe d'animation pastorale	Florian Guay	418 642-5666
Garde paroissiale	Dollard Noël	418 642-2196
Maison des Jeunes	Mélanie Breton	418 642-2124
OMH	Michel Lacasse	418 642-5034
OTJ	André Gagnon	418 642-2124
Pompiers volontaires	Jacques Roy	418 642-5205
Popote roulante	Mélissa Corriveau (Entraide Solidarité)	418 883-3699
Presbytère	Gisèle Genest	418 642-5238
Prêtre répondant	Gilles Quirion	418 883-3321
SIVC	Michel Mondou	418 883-3321

Politique de publication

* Tous les articles doivent parvenir au bureau municipal avant le dernier jour de chaque mois.

* La municipalité se réserve le droit de condenser et de réviser les textes.

* Aucun message de nature privée ou commerciale n'est accepté jusqu'à avis contraire.